

exposé mes vues à cet égard, je n'entends pas prendre encore du temps maintenant pour répéter mes arguments.

L'hon. M. Abbott: Le député a parfaitement raison. Il serait opportun, je crois, de permettre aux députés de se prononcer à propos de cet article, une fois la discussion terminée.

M. Coldwell: Il n'y a guère à ajouter à tous les arguments que les députés ont opposés récemment à l'imposition de cette taxe. Je n'ai pas d'autres motifs à offrir. Je me borne à répéter que c'est une taxe oppressive, et qui frappe également le pauvre et le riche. Au cours du débat sur le budget, j'ai dit que s'il est nécessaire d'imposer des taxes de ce genre, taxes de vente et taxes d'accise à l'égard d'articles qui, je l'ai signalé tout à l'heure, me paraissent être des articles de première nécessité dans certaines circonstances, il conviendrait d'en affranchir tout au moins certains produits d'emploi courant. Je soutiens encore qu'il y aurait lieu de prendre des mesures en ce sens. C'est pourquoi j'ai exprimé l'avis, il y a quelques minutes, que les peaux de mouton devraient toujours être classées en tant que telles.

Pour ce qui est du vêtement, on aurait peut-être raison d'imposer le vêtement cher, de luxe. Mais les vêtements que portent les travailleurs ordinaires et les enfants, des vêtements d'usage courant, devraient certes être affranchis de ces taxes. Bien des députés qui siègent de ce côté-ci se sont déclarés contre ces taxes, mais j'aurais voulu entendre, d'autre part, certains partisans du Gouvernement, qui partagent à bien des égards nos sentiments sur cette question, exprimer leurs vues. A mon avis c'est malsain pour le pays que le Gouvernement au pouvoir jouisse d'une majorité si écrasante. La plupart de ses partisans n'expriment pas les opinions que leurs commettants comptent les entendre exposer ni même celles que certains d'entre eux ont formulées de temps à autre en dehors de la Chambre. A mon avis, il serait avantageux que des membres du parti ministériel prennent la parole et appuient l'opposition lorsqu'elle proteste contre certaines mesures qui leur paraissent certes aussi odieuses qu'à nous. Je le répète, je crois qu'on a vidé la question. J'aimerais que le ministre déclare que, étant donné l'excédent considérable obtenu en avril, il est prêt à retirer cette disposition. Nous pourrions ensuite poursuivre nos travaux plus rapidement que nous l'avons fait jusqu'à présent.

L'hon. M. Abbott: Le député a raison: le genre et la sévérité des impôts peuvent faire l'objet de discussions interminables. A mon avis, les avantages et inconvénients de la taxe

[M. Shaw.]

de vente ont été débattus à fond et assez efficacement pendant l'examen de la résolution et au présent stade de la discussion. Je ne puis certes rien ajouter à mon exposé budgétaire ni aux observations que j'ai formulées pendant l'étude des résolutions alors que j'ai expliqué pourquoi j'estime la taxe à la fois nécessaire et opportune en ce moment. Je n'ai donc pas l'intention d'en dire davantage. Il convient, je crois, de mettre aux voix cet article qui prévoit l'augmentation de la taxe de vente de 8 à 10 p. 100. Quand la discussion aura pris fin,—et j'espère qu'elle est sur le point de se terminer,—je consentirai volontiers à mettre l'article aux voix. Tous les membres de l'opposition ont indiqué clairement qu'ils s'opposent à la majoration.

M. Coldwell: Il est malheureux, cependant, qu'en une occasion comme celle-ci tant de députés soient absents à cause des séances des comités.

L'hon. M. Abbott: Je m'en rends compte.

M. Coldwell: Le nombreux comité des affaires des anciens combattants siège en ce moment. Il en va de même du comité d'enquête sur la loi des élections. C'est dire qu'une mise aux voix en ce moment ne refléterait pas fidèlement l'opinion de la Chambre.

L'hon. M. Abbott: L'honorable député a raison de dire qu'une mise aux voix en ce moment, alors que bien des députés assistent à des réunions d'autres comités, n'indiquerait pas le nombre de votes possibles à la Chambre ni ne refléterait l'opinion de l'ensemble des députés à l'égard de cet article; mais il n'y a pas d'autre façon de procéder. Nous pouvons toujours adopter l'article sur division. Autant que je sache, je crois que tous les membres des trois partis de l'opposition s'opposent à la majoration. Du moins, c'est l'opinion qu'ont exprimée tous ceux qui ont pris la parole jusqu'ici. Si on désire procéder tout de suite à une mise aux voix, j'en serai très heureux. D'autre part, si le comité estime que tous les partis ont assez clairement indiqué leur point de vue, nous pourrions mettre l'article aux voix. Il sera certainement adopté sur division. Au comité de décider.

M. Knowles: Quel est le sentiment de votre côté?

M. Hees: Le Gouvernement a bien montré qu'il va relever la taxe de vente parce qu'il estime avoir besoin des rentrées supplémentaires que cela lui apportera. Pour moi je juge que la taxe de vente est une mauvaise taxe, comme on l'a souvent dit de ce côté-ci de la Chambre. Nous avons tous, je crois, été sincères en exposant les motifs de notre con-